



NPA

NOUVEAU PARTI
ANTICAPITALISTE



Régionales PACA // 14 et 21 mars 2010

La gauche 100% sociale et écologiste !

Propositions
du NPA et des Alternatifs
pour la Région PACA

Contacts : npa13.org // alternatifs06.org



Sommaire

Introduction p. 4

Principes Généraux au niveau régional p. 6

Répondre à l'urgence sociale p. 7

Services publics p. 7

Enseignement p. 10

Formation professionnelle p. 12

Santé p. 14

Logement p. 16

Droit des femmes p. 17

Culture p. 18

Transports p. 19

Répondre à l'urgence écologique p. 20

Transports p. 20

Non à l'O.I.N. p. 25

Parcs régionaux et nationaux p. 27

Economies d'énergie p. 27

Agriculture p. 28

Gestion de l'eau p. 30

Répondre à l'urgence démocratique p. 31

Le Nouveau Parti Anticapitaliste et les Alternatifs ont signé un accord en PACA pour présenter une liste unitaire de la gauche anticapitaliste et antiproductiviste en Mars 2010, liste qui défendra un programme de rupture. Ils constatent que sur les points principaux d'une telle politique, le bilan de la région dirigée par le PS ne correspond pas aux nécessités. Alors que Sarkozy a déclaré qu'il comptait faire de ces élections un enjeu national, nous relèverons le gant contre une gestion de la crise entièrement tournée vers la défense des banques, des actionnaires, des plus riches et du système capitaliste en général, sans souci autre que démagogique de la crise écologique et climatique.

Nous présenterons une liste indépendante de celle du PS et d'Europe Écologie. Nos listes s'engageront, sans ambiguïté, à faire barrage à la droite en se rassemblant avec les autres listes de gauche au 2ème tour à l'exclusion de tout accord avec le Modem, dans le cadre de fusions « démocratiques ». La liste arrivée en tête au 1er tour fusionnant avec les autres listes de gauche et écologique proportionnellement au 1er tour. Nous demanderons le même engagement au PS et à Europe Écologie.

Mais il s'agit aussi d'une élection locale et nous répondrons également sur ce terrain. Notre volonté est de porter des projets de transformation sociale réelle dans la région PACA. Si les conditions en sont créées, nous pourrions travailler à leur mise en œuvre jusque dans les exécutifs régionaux car la gestion des régions ne peut s'envisager que comme un moyen d'atteindre nos objectifs. Notre participation est donc liée aux conditions qui la rendent possible. Il s'agit de la possibilité de mettre en œuvre les points essentiels de notre programme et du rapport de force permettant effectivement de les appliquer. Cela ne sera pas possible dans le cadre d'un exécutif qui serait dominé par le PS ou EE, menant des politiques d'adaptation au social-libéralisme. Cette hypothèse exclut toute participation du Modem ou d'une quelconque organisation de droite.

La Région PACA est marquée par un taux de chômage supérieur à la moyenne. Mais c'est structurellement que la précarité est installée. En 2007, selon l'INSEE, un quart des salarié-e-s de la région disposait de moins de 826 euros par mois (un sur cinq à l'échelle nationale). Cela est lié à l'ampleur du travail à temps partiel contraint (touchant les femmes en grande majorité) et au travail de courte durée. La nature de ces emplois est aussi en cause, emplois souvent peu qualifiés, dans des secteurs où un patronat rapace fait régner des

conditions salariales et de travail insupportables. Si bien que deux tiers des « ménages pauvres » (niveau de vie inférieur à 60% du niveau médian) ont pour ressource principale non les prestations sociales comme on l'entend dire trop souvent, mais bien des salaires. Si l'on combine le chômage, endémique chez les jeunes, la précarité, les bas salaires, PACA est une région sinistrée, et depuis longtemps. Elle aussi terre d'inégalités criantes, puisque c'est le deuxième Région du pays pour les assujettis à l'Impôt sur les Grandes Fortunes...

Principes généraux au niveau régional

- La région doit être un lieu de résistance aux ravages sociaux et écologiques du capitalisme, en se mettant au service de la population et des salarié-e-s, et en favorisant l'émancipation individuelle et collective ;
- Chaque euro dépensé par la région doit être socialement utile et écologiquement responsable, dans le cadre d'une répartition des richesses qui profite à tous et toutes et pas seulement à quelques uns ;
- Les citoyen-ne-s doivent être associé-e-s à l'élaboration des politiques régionales et au contrôle de leur mise en œuvre ;
- La région doit combattre la logique de la concurrence, et lui substituer une logique de coopération et de solidarité entre collectivités et entre individus.

Répondre à l'urgence sociale

Par une utilisation de l'argent public en faveur des services publics, des salarié-e-s et de l'économie solidaire, pas pour les actionnaires

Les multinationales sont passées maîtres dans la captation des subventions des collectivités locales sous prétexte d'emploi. Mais elles se jouent facilement des conditions sociales et environnementales liées à ces subventions. Elles licencient quand même, directement ou par l'intermédiaire de leurs sous-traitants, et l'argent versé va, en définitive, directement aux actionnaires et aux grands patrons.

Il faut arrêter immédiatement et complètement ces subventions dont la réalité est de faire passer directement l'argent de nos impôts dans la poche des actionnaires.

L'argent qui a été versé à de telles entreprises qui licencient tout de même (directement ou par l'intermédiaire de la sous-traitance) doit être récupéré.

Nos élu-e-s demanderont que soient engagées en justice les procédures pour ce faire, comme c'est autorisé en toute légalité par l'arrêt du Conseil d'État du 3 novembre 1997.

La Région doit porter toute son attention aux besoins d'aide issues du secteur associatif, à de très petites entreprises utiles socialement dans leur environnement, aux coopératives, à la poursuite d'activité d'entreprises menacées de fermeture, reprises sous l'autogestion de leurs salarié-e-s. Il faut favoriser cette autogestion en aidant ces entreprises malgré Bruxelles.

La Région doit mobiliser les fonds publics pour l'emploi public territorial statutaire. Le management sera revu, nous veillerons à ce que la présidence soit plus accessible et plus soucieuse de son administration ; à ce qu'elle privilégie le travail en équipe et l'intelligence collective. Nous veillerons à ce que les CDD soient transformés en CDI, dès l'issue des délais légaux, dans tous les

services. Nous veillerons aussi à empêcher toute discrimination à l'embauche, en contestant de plus le fait que seule-s les Français-es peuvent accéder à l'emploi public en tant que titulaires.

La région doit refuser la directive services de l'Union Européenne et l'AGCS (Accord Général sur le Commerce des Services), en déclarant « hors la loi » les tentatives de mise en œuvre dans notre région de la logique européenne de la « concurrence libre et non faussée », notamment dans le secteur ferroviaire censé faire les frais de cette ouverture à la concurrence dès 2010.

Nos propositions

- Récupération des aides et subventions versées sous la mandature précédente aux entreprises qui ont licencié ;
- Suppression immédiate de toutes les aides directes au patronat en particulier aux entreprises qui licencient, qui font des profits, qui ont des liens avec des paradis fiscaux ou qui sont en concurrence avec des services publics ;
- Nous proposons la réaffectation des sommes correspondantes pour :
 - Constituer un fonds régional public d'investissement, qui sera placé à la disposition des coopératives ouvrières et des syndicats de producteurs candidats à la reprise autogérée, par les travailleurs-ses eux-mêmes, de sites fermés ou démantelés par les capitalistes ;
 - Mettre en place un office public régional de conseil juridique aux travailleurs-ses et aux secteurs populaires en lutte. Les ressources de cet office seront notamment mis gratuitement à disposition des organisations syndicales de travailleurs et des représentant-e-s des salarié-e-s aux CE, pour instruire au civil et au pénal, ainsi que devant les chambres prud'homales, les dossiers d'infractions aux lois commises par les patrons. La Région se portera systématiquement partie civile, aux côtés des représentant-e-s des salarié-e-s, quand il aura été constaté que de telles infractions portent également préjudice à la collectivité territoriale. L'office servira aussi au soutien des luttes des sans papiers, et en particulier (puisque les lycées sont une compétence de la Région) à la défense des lycéen-

ne-s sans papiers menacé-e-s d'expulsion ;

- Créer un fonds régional de solidarité avec les travailleurs-ses et les secteurs populaires en lutte. Ce fonds servira en particulier à couvrir financièrement les pertes subies pour fait de grève contre des plans de licenciements ou fermeture d'entreprise, et à offrir gratuitement des prestations en nature : repas, prise en charge des enfants et personnes dépendantes des grévistes, etc.

- Audit des autres actions menées jusqu'à présent en faveur des entreprises, à l'issue duquel les budgets correspondants seront réorientés de la façon suivante :

- Suppression des mesures dont il s'avèrera qu'elles ne bénéficient en fait qu'aux capitalistes propriétaires de grandes et moyennes entreprises ;

- Redéploiement des autres aides, qui seront désormais réservées, sous des conditions de respect de critères sociaux et écologiques, aux entreprises du secteur coopératif et aux petits producteurs, ainsi qu'aux entrepreneurs individuels ;

- Affectation des dizaines de millions d'euros qu'un tel changement de cap permettra de dégager aux actions de service public menées notamment dans les domaines du transport et du logement.

- De manière générale, rendre permanente, claire et transparente l'utilisation de l'argent public par la Région, en renforçant la commission régionale de contrôle des fonds publics, et en y démultipliant la présence citoyenne, associative et syndicale. Exiger la transparence des comptes des entreprises, et donner à la commission les moyens de ses missions.

Fonds publics à l'enseignement public : il n'y a aucune raison que des fonds publics servent des intérêts privés

Nos propositions

- Nous demandons que l'argent public soit pareillement réservé exclusivement à la construction de lycées publics. La réglementation en vigueur n'oblige en rien les Régions à céder aux lobbys de l'enseignement privé et du gouvernement de droite. Nous manquons partout de lycées publics, généraux ou professionnels. 1500 élèves sortent chaque année du système national d'éducation sans le moindre diplôme, pour la seule académie de Nice ;
- Il faut une carte scolaire fondée sur la mixité sociale et lutter contre la ghettoïsation des élèves en difficulté. C'est la région qui construit et entretient les lycées, elle peut les construire où elle veut et restaurer ou pas celui qui lui semble mal placé au vu de sa politique de carte scolaire ;
- Les étudiant-e-s se battent depuis de nombreuses années pour la création d'un pré salaire d'autonomie destiné à ce qu'aucun jeune, en formation ou privé d'emploi, ne vive dans la galère et puisse devenir indépendant de sa cellule familiale et ainsi s'émanciper. Dans le cadre de sa politique d'aide sociale, la région doit allouer les moyens nécessaires à la mise en place progressive, et au niveau national, de ce pré salaire d'autonomie à hauteur du SMIC pour toutes et tous ;
- Toute la maintenance des établissements relevant de la région sera effectuée par des fonctionnaires territoriaux regroupés en EMOP (Equipe Mobile d'Ouvriers Professionnels) dont le statut professionnel permettra l'accueil d'apprenti-e-s (élèves relevant de dispositifs pédagogiques particuliers), le statut de ces personnels prenant en compte cette charge éducative. Nous visons le développement de nouveaux corps de métier en accord avec l'évolution technique et technologique des lycées. L'externalisation des interventions ne

doit relever que de l'exception comme pour des maintenances liées à des garanties ;

- Nous demandons la création d'internats pour aider les élèves en grande difficulté (difficultés sociales et familiales) avec gratuité des accueils ;
- Nous défendons la gestion directe de la restauration scolaire en valorisant les circuits courts et une agriculture paysanne, sans donner ici ou là cette gestion à des groupes privés qui engraisent leurs actionnaires ;
- Plutôt que de financer la sécurité et la criminalisation de la jeunesse (vidéo-surveillance, biométrie qui exclut notamment les plus pauvres des cantines scolaires), nous remettrons au centre du dispositif éducatif la prévention avec de véritables budgets pour des actions de type CESC (comité d'Education à la Santé et à la citoyenneté) ;
- Une politique volontariste quant au développement, à l'utilisation, à la formation et la généralisation des logiciels libres sera mis en place dans les établissements sous gestion régionale ;
- Les politiques libérales issues des décisions européennes (entérinées par la droite et la gauche) ont imposé une mise en concurrence des universités (sous couvert « d'autonomie ») et de démantèlement des grands organismes de recherche. Nous ne prêterons pas la main au démantèlement de la recherche universitaire publique en engageant les fonds de la Région dans des soi-disant « pôles de compétitivité », qui sont la manière directe de soumettre la recherche publique et l'université aux appétits du patronat. Par conséquent, nous nous opposons à la fusion des 3 universités d'Aix-Marseille, qui vise à créer un pôle d'élite au détriment des secteurs jugés « non rentables » des institutions d'origine et des autres universités de la région (Avignon, Toulon, Nice). Nous nous opposons à la mise en place de la sélection à Nice, et nous réclamons un réinvestissement financier massif de l'état dans l'enseignement supérieur, pour créer des postes, maintenir une offre de diplômes et une recherche variée, de qualité.

Pour un service public de la formation professionnelle

Le maquis de la formation professionnelle doit être revu de fond en comble. A juste titre les deux gestions successives de gauche PS-PC-Verts ont commencé à mettre de l'ordre dans les financements accordés aux institutions (souvent de type associatif) en charge de la formation d'adultes en recherche d'insertion. Mais il reste du travail à faire, surtout quand on tient compte du scandaleux statut précaire qui est celui du personnel de formation dans ces institutions. Cette précarité tient souvent à l'inconstance des politiques publiques tant dans leurs objectifs, leurs financements, ou leurs modes de conventionnement. Seul un service public de la formation professionnelle, regroupant sous son autorité la liaison avec les Lycées professionnels, les Greta, les CFA, l'AFPA et les autres institutions, les associations et leurs structures fédératives, sera à même de régler la gabegie qui règne parfois dans le secteur (bon exemple de clientélisme au demeurant). Il est déjà indispensable de lutter contre les attaques constantes qui sont portées aux Lycées Professionnels Publics, (seule formation qui garantie l'égal accès de tous et toutes, avec la volonté de former des citoyen-e-s et des professionnel-le-s de qualité capables de s'adapter à l'intérêt des élèves et non du patronat), par la diminution des moyens, la suppression de formations soit au profit de LP privés, soit pour promouvoir l'apprentissage. Les CFA posent eux-mêmes un problème supplémentaire. Financés sans contrôle suffisant, ils sont (surtout ceux qui sont directement propriétés du MEDEF) étroitement soumis aux besoins immédiats du patronat. Au-delà, c'est l'ensemble de cette formation qui est soumise aux choix de Bruxelles, fidèlement relayés par la gestion social-libérale de la région, sans le moindre souci des besoins sociaux réels de la population. De plus, concernant les CFA, leur accès est de fait domaine réservé à une clientèle particulière, et avec l'obligation (en général presque impossible à assumer) de trouver soi même un patron. Les jeunes sortis du système scolaire sont en pratique souvent laissés à l'abandon, ce qui est un scandale social majeur.

Nos propositions

- La superposition de la carte des formations avec les vœux des élèves, des familles, l'analyse publiques des besoins et non avec les besoins patronaux ;
- La création des CFA académiques sous contrôle des LP et non plus sous contrôle patronal ;
- Un véritable droit à la formation tout au long de la vie. Il faut des formations en récurrence, à mettre en place dans le cadre des GRETA dont le statut serait modifié ;
- Un véritable EPCP (Etat Prévisionnel de la Commande Publique) outil d'une politique de production et de consommation différente au service de nos ambitions en matière économique, sociale et environnementale. Cet outil fera une large place aux représentants des salarié-e-s, des usagers et des citoyen-ne-s en général.

Droit à la santé et création d'une Chambre Régionale de la Santé

La Santé n'entre pas, stricto sensu, dans le champ des compétences de la Région. Mais le Code Général des Collectivités Territoriales précise que dans le cadre des compétences qui lui sont reconnues, le Conseil Régional « peut défendre des objectifs particuliers en matière de santé. Il élabore et met en œuvre les actions régionales correspondantes et les moyens qu'il y consacre... » Les subventions d'équipement et d'investissement sont autant de moyens pour promouvoir des actions de santé publique : actions de dépistage, centres de promotion de la santé, centres de planification d'IVG, etc.

Nos propositions

- Permettre l'accès de toutes et tous à la prévention et à des soins de proximité et de qualité, mettre en place d'actions de prévention des risques liés à l'environnement, de programmes de santé scolaire et d'éducation à la santé ;
- Lutter contre les conséquences sanitaires des inégalités sociales, territoriales et générationnelles ;
- S'opposer à la réduction des structures sanitaires et sociales et à la suppression des centres hospitaliers de proximité ;
- Mettre un terme au développement et à l'aide de l'Etat à l'hôpital privé ;
- Développer des Centres de Santé répondant à l'attente des soignant-e-s et aux besoins de la population pour lutter contre les « déserts médicaux » en zones rurales et urbaines, contribuer au maintien des subventions aux centres de Planning Familial ;
- Définir un plan d'urgence de formation pour lutter contre la crise démographique des personnels médicaux et para-médicaux, en particulier par la création de nouveaux IFSI (Institut de formation en soins infirmiers) dans les hôpitaux publics qui en sont dépourvus, et augmentation du nombre de places dans les IFSI existants.

Il faut soutenir la formation des travailleurs sociaux pour répondre aux besoins sociaux notamment en développant les formations des professions du travail social en déficit démographique. L'IFSI (institut de formation des soins infirmiers) qui est de la responsabilité de la région doit avoir les moyens de former correctement les soignant-e-s dans des locaux dignes de ce nom (Algeco à Gap !). Il faut garantir aux diplômé-e-s des postes (et cela dans leur proximité géographique). Il faut revenir à une formation globale pas seulement basée sur les stages en milieu hospitalier et sur un savoir fractionné sans aucune unité ;

- Créer une Chambre Régionale de la Santé, composée à parts égales des élu-e-s mandatés, des représentant-e-s des usagers agréés et des représentant-e-s des personnels de santé. Elle procédera au recensement des besoins de santé de la population et déterminera les réponses à y apporter dans le cadre de la cohérence nationale ;
- Les jeunes sont de plus en plus limités en terme d'accès aux service de santé, à l'origine de souffrances médicales et psychologiques. Nous nous battons pour que soit créés, à proximité des facs et dans les quartiers populaires, des pôles médicaux-sociaux-psychologique gratuits ainsi que pour l'embauche massive d'infirmières et de psychologues dans les lycées. Ces pôles pourront également abriter des crèches afin que les jeunes parents puissent vivre avec cette contrainte en moins. Ces personnels devront également être spécifiquement formé-e-s sur la question de l'homophobie, première cause de suicide chez les jeunes et cette question doit faire l'objet d'une véritable campagne de sensibilisation portée par les acteurs associatifs LGBTI (Lesbiennes, Gays, Biexuel-le-s, Transsexuel-le-s, Intersexe).

Le logement doit devenir l'une des priorités de la région

Le logement doit devenir l'une des priorités de la région : en imposant la construction en priorité de logements sociaux dans les plans de rénovation urbaine des quartiers défavorisés dans le respect des normes de haute qualité environnementale ; en développant des politiques d'éradication du logement insalubre...

Nos propositions

- Rendre effectif le droit au logement en contribuant avec l'État dont c'est la principale responsabilité la construction de logements sociaux indispensables à chaque région. Une attention particulière devra ainsi être portée à la fin de la division urbaine et en faveur d'une réelle mixité sociale dans le logement, seule apte à lutter entre autres contre la ségrégation scolaire ;
- Prendre des initiatives avec les collectivités territoriales et l'État pour le logement des jeunes ;
- Aujourd'hui la population étudiante souffre d'un manque criant en terme de logement, puisque moins de 10% des demandes de Cités Universitaires sont satisfaites. Nous luttons pour l'attribution de moyens conséquents afin de satisfaire à ces besoins, condition fondamentale pour la réussite de toutes et tous ;
- Soutenir les associations et les mouvements sociaux mobilisés au quotidien pour la défense des sans abris des mal logé-e-s ;
- Créer des instruments financiers et fonciers permettant aux organismes de logement social d'investir dans la construction et la rénovation.

Droits des femmes

Nos propositions

- Nous demandons la création d'une mission régionale « Égalité femmes/ hommes » dont l'objectif est l'intégration de la dimension du genre dans les politiques régionales. Elle sera confiée à un-e élu-e régional-e et travaillera en étroite collaboration avec le Graiff. Son rôle sera d'exercer un regard « genré » sur l'ensemble des politiques régionales qui permettra de prendre en compte des situations spécifiques des femmes et des hommes dans les décisions politiques de la Région, de leur élaboration à leur mise en œuvre. Cette mission élaborera des recommandations dans différents domaines :
 - la recherche des causes des difficultés d'accès des femmes aux dispositifs régionaux existants ;
 - la meilleure prise en considération des inégalités dont sont victimes les femmes, comme par exemple dans les domaines de la formation initiale, de la formation professionnelle et de l'emploi, du sport et des loisirs, des nouvelles technologies, de l'innovation scientifique et technique ;
 - la meilleure prise en compte des besoins spécifiques des femmes dans certains domaines comme : la santé, l'accueil et la garde de jeunes enfants, de l'aménagement du territoire et des modes de transport, du logement, de la politique de la ville et de la sécurité ;
- La première initiative de la Région devra être de signer et d'appliquer la « Charte Européenne pour l'égalité des hommes et des femmes dans la vie locale » qui fixe les grandes lignes d'une politique égalitaire pour les collectivités locales : pour ce qui est des politiques spécifiques de la région, emploi, transports, formation mais aussi dans les appels d'offre, en vérifiant par exemple que les entreprises retenues ont une politique salariale correcte ;

- Le site et tous les documents de la région seront féminisé-es immédiatement ;
- L'objectif de la région doit être la promotion des femmes dans la vie publique et leur participation dans toutes les sphères de décision ;
- Ainsi, dans sa composition actuelle, le conseil économique et social ne reflète pas la société dans sa diversité. Pour le rendre plus juste et efficace, il doit être paritaire (Homme/Femme) et représenter l'ensemble de la diversité sociale, en particulier les plus démunis-e-s.

Droit aux activités culturelles

Nos propositions

- Face au désengagement de l'État, concourir à un maillage concerté du territoire (équipements de proximité, structures culturelles, bibliothèques, théâtres, lieux musicaux, etc.), sans oublier les départements ruraux. Il s'agit de favoriser la création, professionnelle comme amateur, l'expression de la diversité culturelle et artistique ;
- Développer des activités artistiques dans les lycées, soutenir tout particulièrement les mouvements culturels et artistiques émergents impliquant les publics souvent éloignés de l'accès aux moyens de pratiques culturelles : les plus jeunes, les handicapé-es, les personnes âgées ;
- Soutien au spectacle vivant (théâtre, danse, musiques, cirque, arts de la rue...) ;
- Nous nous battons pour que chaque jeune ait accès à la culture ainsi qu'à la création et l'expression culturelle. Les schémas dominants de la culture telle qu'enseignés dans l'éducation nationale ou véhiculés par les médias ne doivent pas être les seuls reconnus. L'éducation populaire, notamment des jeunes adultes est un objectif prioritaire pour une réelle émancipation de chacun-e. C'est pour-

ce que nous proposons : la création de foyers gérés par les jeunes ou en lien avec eux, la création d'un pass culture financé par la région donnant accès aux musées, cinémas etc.

Le transport gratuit, priorité sociale et écologique

A la charnière de l'urgence sociale et de l'urgence écologique on trouve la question du rail. Plus généralement, la gratuité des transports de proximité est une priorité à la fois sociale et écologique. La politique de la Région, malgré les efforts consentis, est un échec patent dans ce domaine.

Répondre à l'urgence écologique

Le train, un échec impossible à supporter

Où trouver un utilisateur satisfait de la situation ? Certes, les responsabilités sont ici partagées entre les choix tardifs et mal pensés de la Région (qui a eu 12 ans tout de même pour faire de réels progrès) et les politiques libérales de démantèlement de la SNCF (votées, il faut le rappeler, par la droite, la gauche et les Verts à Strasbourg), qu'on oppose ensuite aux Régions. Aujourd'hui les voies sont largement insuffisantes en nombre et en qualité, le prix du billet est encore trop lourd pour la majorité de la population qui n'a pas accès à des billets à taux réduit, contrairement à ce qui est trop souvent annoncé.

Ainsi on en est à la pose de la première pierre de la nouvelle voie Aubagne-Marseille, décidée ...en 1953. La rénovation de la ligne Marseille-Aix est un échec scandaleux : non seulement elle n'est pas doublée partout, mais elle n'est pas électrifiée, une aberration du point de vue écologique.

La continuité territoriale avec la Corse est remise en question par la privatisation de la SNCM., de même les liaisons maritimes avec le Maghreb sont menacées, car jugées peu rentables.

Les libéraux disent maintenant que les TER sont chers, inadaptés, et demandent leur remplacement par des bus. C'est donc, de nouveau, un choix de société pour les transports qui se pose. Nous demandons que des efforts sérieux, cohérents, de long terme soient réellement engagés en faveur du rail, soit, démonstrativement et définitivement, le choix écologique.

Nos propositions

- Il faut que la Région s'engage en faveur de la re-nationalisation la SNCM. Elle doit plus généralement montrer l'exemple en supprimant les délégations au privé des lignes de bus qu'elle gère (ces compagnies autocaristes pratiquant une politique de dumping social) pour les coordonner, sous maîtrise publique, avec une politique du rail appropriée ;
- Que ce soit pour le fret (où il faut enrayer immédiatement la fermeture du dépôt de Miramas), et le ferroutage, avec la construction d'une liaison entre la zone de Fos et l'Italie, par un tunnel sous le Mont Genèvre ;
- En effet l'aménagement de la ligne du Val de Durance qui a débuté est insuffisant au vu des enjeux écologiques et économiques. Le doublement de la voie et son électrification avec un tunnel sous le Montgenèvre permettraient la liaison du Sud-Est de la France avec le Nord de l'Europe, une liaison Italie-Espagne. Cette nouvelle percée sous les Alpes entraînera le désenclavement du département des Hautes-Alpes. Cette liaison capterait le flux croissant des poids lourds venant de l'Europe du Nord et de l'Est qui passe aujourd'hui par Nice. Cela devra s'accompagner d'une politique volontariste favorable au Fret ferroviaire, afin d'enlever les camions des routes et de rendre pérennes de nombreuses voies ferrées. Une attention toute particulière devra être portée au type de marchandises transportées. Cette ligne ne sera pas destinée à la seule utilisation d'une LGV mais bien à l'intérêt général avec le tram-train entre Briançon et Sisteron (desserte dans l'ensemble des gares avec cadence adaptée à l'utilisation de la population locale). L'amélioration de la liaison Grenoble/Sisteron doit venir compléter et renforcer la liaison entre PACA et Rhône-Alpes et permettre l'abandon définitif de tout projet autoroutier.
- Il faut développer le fret maritime en remplacement du fret autoroutier pour les liens avec l'Italie et l'Espagne ;
- La grande ligne Briançon-Paris doit rester sous financement d'Etat. Nous nous opposerons donc à sa transformation en ligne « d'inté-

rêt général » à la charge des régions et à la fillialisation de la SNCF qui l'accompagne ;

- Pour le trafic passager où, il faut, comme dans la région parisienne, un véritable réseau de TER. Il faut qu'il soit densifié fortement et rapidement (et que donc on rouvre les petites lignes qui ont été fermées, et qu'elles soient correctement cadencées). Les gares doivent devenir de véritables connexions, avec les bus, trams, des parkings sécurisés pour les voitures et les deux-roues ;
- Il faut répondre efficacement aux besoins des jeunes, en desservant correctement les lieux d'études, de manière plus régulière et à moindre coût. Il en va de même quant au développement des transports nocturnes, outil essentiel pour l'accès aux loisirs des jeunes ;
- Pour les infrastructures routières, Digne est enclavé. Sur le 04 le choix d'une trois voies pour relier la préfecture à la région sera le nôtre en opposition au projet d'autoroute qui va encore utiliser les fonds publics pour le profit du privé. De plus ce projet participerait encore à l'exclusion des précaires dont le département détient tristement le record en pourcentage de population. Les autocars peuvent avoir l'avantage de desservir les centres des villages alors que les gares en sont parfois éloignées, et ils sont moins polluants que les voitures individuelles : il faut une gestion en régie régionale du transport public dans les zones rurales également. Digne est l'unique sous-préfecture à ne pas être reliée au réseau TER ;

Il faut :

- une remise en route de la voie ferrée Digne-ST Auban sans rupture de charge à Digne et avec une interopérabilité des réseaux. Il faut donc en même temps assurer les interconnexions avec la route, en construisant les parkings nécessaires de regroupement pour rejoindre les trains ;
- Le maillage du réseau avec un développement de liaisons Aix-Digne, Gap/Digne et la liaison de la gare TGV à la ligne Rognac/Aix ;
- La création d'une gare multimodale à Digne, regroupant SNCF,

Chemins de Fer de Provence, Transport Urbain Dignois, Bus...

- A Nice, l'électrification de la ligne Chemins de Fer de Provence et son intégration dans le schéma directeur de transports en commun en site propre, en complémentarité avec le tram de Nice. Le maintien de la ligne rive gauche et son passage en rive droite du Var de St-Laurent du Var à la zone de Carros/Le Broc ;
- La poursuite à un rythme plus soutenu de la régénération des voies ferrées ;
- L'achat et la remise aux normes du matériel roulant, le remplacement des moteurs par du matériel moins polluant, plus économique et silencieux ;
- Une gestion de service public qui réintègre dans le réseau ferré national la ligne des Chemin de Fer de Provence (CFP). Nous nous opposerons à la délégation de service public attribuée par le conseil régional actuel à Véolia, pour contraindre la SNCF à en reprendre la gestion, au même titre que toutes les lignes ferroviaires du réseau ferré de PACA ;
- Cette politique sera bien entendu impossible à mener à bien si on ne s'oppose pas parallèlement à la mise en concurrence engagée par Bruxelles. Il faut une vision globale. Le TGV n'est pas réservé aux riches et les investissements correspondants peuvent être justifiés par la nécessité de diminuer les transports aériens sur les courtes et moyennes distances. Les autocars peuvent aussi avoir l'avantage de desservir les centres des villages alors que les gares en sont parfois éloignées, et ils sont moins polluants que les voitures individuelles. Il faut mettre fin à la superposition de responsabilité concernant les transports entre collectivités locales : il faut une régie régionale publique unique des transports collectifs (rail, bus, métro, tram), compatible avec le statut national de la SNCF. Et enfin tous les transports de proximité doivent être gratuits. Bref, il faut donner à tout le monde une vraie raison de laisser la voiture à la maison pour les transports quotidiens. Du point de vue d'une telle ambition, d'une telle urgence, la politique de la Région s'apparente plus à de la communication masquant son inefficacité qu'à

une véritable politique de long terme.

Ainsi de son soutien à la LGV. Il est faux de prétendre que cette voie pourrait aisément s'étendre au-delà de Nice. Elle ne servira en réalité qu'à une minorité de privilégié-e-s pour rejoindre plus aisément la capitale. Elle va détruire des terres agricoles appartenant aux petits paysans. Gagner 1/2 h dans le trajet Paris Nice justifie-t-il toutes les conséquences que la construction de la LGV engendre ? D'autant qu'on sait bien que les financements dont sont dotés les TGV rendent impossibles ceux qui seraient nécessaires à la réussite d'un véritable réseau performant de proximité. En tout état de cause le financement des lignes LGV ne peut entrer en concurrence avec les transports régionaux. Il n'est donc pas question de détourner des subventions du Conseil Régional pour un projet dont la population de la région ne contrôle ni les tenants ni les aboutissants.

Non à l'OIN Eco-Vallée et à son de projet de Ville Nouvelle à l'Ouest de Nice !

D'un point de vue écologique, démocratique et économique, nous nous opposons avec fermeté au projet commun gauche/droite et État/Région de construction d'une ville nouvelle à l'ouest de Nice. Dans cette opération d'intérêt dit « national » (OIN) fallacieusement appelée « éco vallée », il s'agit en fait du bétonnage massif de 10000 hectares (soit le double de la superficie de la ville de Nice) d'une des rares zones encore protégées de la Région niçoise dans la Plaine du Var. Le « développement durable » de Messieurs Estrosi-Sarkozy-Ciotti et de la gauche institutionnelle, c'est tout simplement du capitalisme vert : on garde le fond de commerce « capitalisme », et on repeint la façade en vert! Or ce modèle capitaliste/ultralibéral est totalement incompatible avec l'écologie. S'il était mis en œuvre tel qu'annoncé, ce projet déboucherait sur la construction de fait d'une nouvelle ville et ouvrirait la voie à un nouveau port de grande ampleur, amènerait à la construction de 5 nouveaux ponts sur le Var et une artificialisation accrue du cours du fleuve, mettant ainsi en péril la nappe phréatique qui alimente un tiers du département des Alpes-Maritimes, l'espace protégé Natura 2000 dans l'estuaire du fleuve, et détruisant les derniers espaces agricoles de la plaine du Var.

Il y a ainsi quatre enjeux majeurs dans cette OIN. Ils sont environnementaux, humains et démocratiques :

- Enjeu environnemental

Il y a la Zone ZICO (Zone Importante pour la Conservation des Oiseaux) sur le Delta du Var qui doit être maintenue coûte que coûte, car plus aucun espace ne leur est réservé pour des pauses migratoires. Il faut également prendre en considération la nappe phréatique du sous-sol de la plaine, qui fournit un tiers du département en eau et qui pourrait bien pâtir d'une activité humaine trop intense au-dessus d'elle. Il faut pouvoir garantir aux consommateurs et consommatrices une eau de qualité directement au robinet. Et bien sûr, il y a les parcelles agricoles et les espaces verts qu'il faut défendre à tout prix pour conserver une ceinture verte autour de Nice, et préserver le peu de biodiversité qu'il nous reste pendant qu'il en est

encore temps. La liste n'est pas exhaustive !

- **Enjeux humains et sanitaires**

La Plaine du Var est une zone inondable comme le prouve l'expérience de 1994. Trois morts, aéroport inondé et la RN202 coupée pendant plusieurs jours. Le rehaussement des digues actuellement en cours, accentue encore les contraintes imposées au cours naturel du fleuve.

- **Enjeu démocratique**

Dans le cadre d'une OIN, c'est à l'État que revient la décision, sans obligation de débat public (contrairement aux débats publics prévus dans le cadre d'un PLU). Les populations concernées subissent ce que l'État décide pour elles sans pouvoir peser dans les choix.

- **Enjeu d'aménagement**

L'opération «Eco-vallée» a été mise en place dans une logique de concurrence entre le site niçois et les autres sites analogues de la région. A cette logique de concurrence des territoires nous opposons une logique de complémentarité et de coopération aussi bien au niveau inter-départemental à l'intérieur de notre région, qu'au niveau inter-régional.

Impulsé par l'Etat de manière autoritaire sous la forme d'une Opération d'Intérêt National (OIN), sans aucune consultation de la population, ce projet est donc non seulement anti-écologique, mais aussi antidémocratique, et donc totalement inacceptable pour notre région.

Parc régionaux et nationaux

Notre région riche en biodiversité possède cinq parcs régionaux et trois parcs nationaux qui sont soumis à des pressions immobilières et à différents intérêts privés qui voudraient le déclassement des zones préservées en bordures des parcs. L'aménagement de structures à buts touristiques, sportifs ou culturels doit être fait avec les différentes associations concernées et non comme a été mené le projet (espérons-le abandonné sous sa forme actuelle) des « Balcons du Mercantour ».

Priorité aux économies d'énergie

Nous nous engageons à accorder la priorité aux économies d'énergie et au développement du solaire et de l'éolien, de la géothermie et d'autres technologies d'énergies renouvelables qui rencontrent chez nous des conditions si favorables. Mais il ne peut s'agir en aucun cas de mettre en place un nouvel eldorado pour les entreprises de l'énergie qui profiteraient de la privatisation d'EDF et de l'ouverture du marché de l'électricité à la concurrence. Nous défendrons une énergie 100% service public avec contrôle démocratique sur les choix de production. Pas question non plus de céder au gigantisme de projets pharaoniques et d'encourager la folle course en avant des dépenses d'énergie.

Nos propositions

- La priorité doit être à la satisfaction des besoins sociaux dans le respect de l'environnement. Cela passe nécessairement par le débat démocratique sur les projets, la relocalisation de la production et la création d'emploi. Dans ce cadre, il n'est pas question pour nous de continuer à subventionner, sous quelque forme que ce soit, l'industrie nucléaire et en particulier le projet ITER.

Défense de l'agriculture de proximité

Nous nous engageons à mener une politique offensive de défense des terres fertiles. Une telle politique présente deux volets :

- La critique de l'agriculture intensive, laquelle, dans notre Région en particulier, repose trop souvent sur l'exploitation éhontée d'une main-d'œuvre dite à tort saisonnière, et largement privée des droits sociaux élémentaires ;
- Le soutien à une agriculture paysanne, nourricière et de proximité, respectant les salarié-s, ce qui implique d'abord de conserver les terres agricoles à leur usage; puis d'encourager de jeunes agriculteurs-trices à s'installer et donc les aider à vivre décemment de leur travail, en particulier en développant les débouchés en dehors des circuits de la grande distribution. Tolérance zéro pour les OGM et les trusts de l'agro-business.

Il faut envisager une autre agriculture.

Nos propositions

- Tout emploi salarié dans l'agriculture d'une durée supérieure à trois mois consécutifs doit faire l'objet d'un contrat de travail à durée indéterminée (CDI). Tout travailleur-se étranger-ère titulaire d'un CDI doit recevoir une carte de séjour temporaire renouvelable ou, le cas échéant, une carte de résident-e ;
- La relocalisation de la production agricole est nécessaire pour limiter les transports et les consommations d'énergie, retrouver la liberté d'utiliser des semences adaptées aux terroirs pour limiter l'usage de produits chimiques, préserver ou reconquérir le droit à la souveraineté alimentaire au Nord comme au Sud. L'impact négatif de l'agriculture intensive sur les modifications du climat, sur la qualité de l'environnement, sur la qualité de notre alimentation, sur notre santé et sur la biodiversité, est trop important pour pouvoir continuer sur les mêmes règles ;
- Le Conseil Régional doit agir pour favoriser la relocalisation d'une agriculture paysanne c'est-à-dire : préserver les terres agricoles

périurbaines, revitaliser les territoires ruraux avec les agriculteurs -agricultrices et non pas en dehors de l'agriculture. La politique de la Région doit être clairement volontariste.

- Par une Action sur le foncier :
 - C'est un des facteurs essentiel qui limite la possibilité de redéployer l'activité agricole aussi bien à proximité des villes que dans les arrière-pays ;
 - gel des grands projets d'infrastructures qui consomment de l'espace péri-urbain et le long des grands axes de communication existants ;
 - remise en cause critique du contrat de plan Etat-Régions dans ces domaines ;
 - clause de sauvegarde foncière sur les projets à l'étude ;
 - action sur les SAFER instrumentalisées par des affairistes ;
 - création d'un fonds régional foncier (terres acquises par cession volontaire compte tenu de la valeur nouvelle après PLU par un fonds régional sur le modèle des SAFER) et location à de jeunes agriculteurs-trices désireux-ses de s'installer ou de s'agrandir, sans privatisation de l'outil de production ;
 - réhabilitation de formes de propriété commune et de gestion en «bien commun» pour lesquels il existe des racines et des dispositifs mais qui doivent être actualisés.
- Par une Action sur la formation :
 - les lycées agricoles sont désertés et de toutes façons, ils délivrent encore, la plupart du temps, un message d'intensification qui n'a pas varié depuis 50 ans. Dans ce domaine comme en d'autres, favoriser les associations qui sur le terrain œuvrent pour le maintien d'une agriculture en périurbain et le développement de l'agriculture paysanne dans les territoires ruraux ;
 - Les cantines scolaires (lycées) devraient à travers les EPCP doper cette agriculture de proximité que nous souhaitons développer ;

- La sauvegarde des espaces naturels, forêts, garrigues, zones humides, côtes, cours d'eau qui sont d'une grande richesse dans notre pays. On ne peut plus continuer à détruire ce patrimoine qui est essentiel pour la biodiversité et pour la qualité de vie en Provence. Nous nous opposerons vigoureusement à la marchandisation des espaces naturels et des activités qui y sont librement pratiquées dans le respect de la nature.

Un service public de l'eau

La maîtrise de la ressource en eau est un objectif récurrent dans notre région. De grands travaux publics ont toujours été indispensables au développement de l'agriculture comme à la création et à la vie dans les villes. Le réchauffement climatique et le mésusage de cette ressource essentielle, pourraient menacer à court terme nos sources d'approvisionnement. Pour faire face à cette menace, nous estimons qu'une gestion publique dans l'intérêt de la collectivité est indispensable. L'eau est essentielle à la vie. Elle doit être considérée comme un bien commun. Pour cela il faut un véritable service public et des Régies municipales ou communautaires. A travers ce constat, nous ne pourrions défendre un développement économique basé sur le tourisme sur la Côte ou dans les Alpes qui gaspillent les ressources (canons à neige...) et qui précarise les salarié-e-s, surtout saisonniers-ères.

Nos propositions

- La Région est propriétaire du canal de Provence et serait idéalement placée pour engager cette politique, en demandant que les collectivités reprennent la maîtrise publique de la gestion de l'eau. Il faut rendre le canal de Provence à sa fonction première d'aménagement du territoire et en particulier d'aide à l'agriculture et non pas d'entreprise commerciale. Pour la fixation des prix, nous ferons prévaloir le principe de la priorité à l'utilité publique ainsi que de la progressivité des tarifs.

Répondre à l'urgence démocratique

Nous condamnons la réforme territoriale engagée par Sarkozy. Elle vise à détruire la représentation de proximité au profit de nouvelles entités (comme des Métropoles regroupant des millions de personnes) où le contrôle sera impossible et le pouvoir aux mains des représentants de l'État. Elle vise à soumettre étroitement les collectivités aux tutelles du préfet. Pour le même ordre de raison nous nous opposons à la suppression de la clause de compétence générale (par laquelle la Région peut se doter de responsabilités en sus de ce qui relève des compétences obligatoires). Il s'agit d'un recul majeur de la démocratie, adossée de plus à un mode électoral antidémocratique inacceptable. L'introduction d'un vote uninominal à un seul tour (faiblement compensé par une dose de proportionnelle) serait une innovation radicale dans la tradition de nos modes de scrutin. Ceci conduirait en effet inévitablement au bipartisme.

Ce qui ne signifie pas qu'on puisse se satisfaire des pratiques politiques actuelles, lourdement marquées par le clientélisme qui fait tant de mal.

La région, comme toute autre collectivité territoriale, ne vit pas en « apesanteur », elle reste corsetée dans un système institutionnel à changer profondément avec comme fil conducteur le souci de rendre le pouvoir aux citoyen(ne)s. Il s'agit de faire sortir le pouvoir des institutions par et pour une réappropriation par les citoyen(ne)s de leurs affaires en refusant le cloisonnement imposé par les institutions, en permettant la mise à disposition des citoyen(ne)s en amont de chaque projet structurant, notamment, des expertises techniques (réservées jusque là aux « cabinets ») de façon à faire croître l'expertise citoyenne permettant l'élaboration de contre projets émancipateurs.

Nos propositions

- **Transparence et contrôle au Conseil Régional**
 - Nous nous prononçons pour le contrôle du travail des élu-e-s au conseil régional par la population, la transparence des discussions

et des décisions au conseil régional ;

- Afin de mettre un terme au clientélisme nous nous prononçons pour la suppression du cumul des mandats des conseiller-e-s régionaux, pour un nombre de mandats des élu-e-s limité (pas plus de deux mandats dans la fonction, pas d'élu-e-s à vie) et pour des embauches transparentes. Pour les associations, nous proposons un accès public aux dossiers dès le travail en commission, à partir de critères clairs ;

- Nous luttons pour la limitation du pouvoir et des prérogatives du président-e de région, le refus de la personnalisation. Et pour un compte-rendu public et annuel des bilans de mandature.

- **La démocratie active, le budget participatif**

La mise en œuvre de cette démocratie active s'appuie sur les points suivants :

- Mise en place d'une formation citoyenne au budget participatif de manière à ce que notre premier budget réellement participatif puisse avoir lieu en 2013 au plus tard ;

- mise en place de forums citoyens dans chaque commune, chaque département, ouverts à toutes et tous les habitant-e-s à partir de l'âge de 16 ans ;

- mise en place de forums thématiques liés directement aux prérogatives du conseil régional, avec les mêmes caractéristiques que les forums citoyens « généralistes » ;

- mise en route du processus de budget participatif dans la perspective à moyen terme d'associer la population de la région aux orientations et aux choix budgétaires ;

- mise en place d'instances de concertation avec l'ensemble du mouvement syndical et associatif, de la base au sommet, et donc de la commune à la région : les rencontres de ces instances seront publiques ;

- aide administrative et financière aux expériences autogestionnaires notamment dans le cadre de projets de reprise coopérative et

autogérée des entreprises en difficultés par les salarié-e-s ;

- mise à la connaissance des forums citoyens locaux et départementaux de toute expérience démocratique active pratiquée dans d'autres territoires de France et d'Europe ;

- possibilité de jumelage des forums citoyens locaux et départementaux avec des forums de ce type ailleurs en France, en Europe et dans le monde, en lien avec l'altermondialisme et les Forums Sociaux en France, en Europe et dans le monde ;

- mise en place d'un Observatoire régional de la démocratie active basé sur l'expertise citoyenne, avec présence minoritaire des élu-e-s régionaux-ales et de l'institution régionale.

- **Démocratie active**

Créer des assemblées participatives/forums citoyens pour associer les citoyen-ne-s aux politiques mises en oeuvre par la région, et à leur évaluation.

Créer des comités d'usagers/forums thématiques pour chaque service public régional. Reconnaître le droit au référendum à l'initiative des citoyen-ne-s et des élu-e-s. Il faut soutenir les associations, mouvements et fédérations d'éducation populaire, œuvrant au service de la conscientisation, de la prise de parole, de l'émancipation et de la capacité d'agir de toutes et tous, particulièrement les plus défavorisé-es.

- **Information**

- Être des lanceurs-se-s d'alerte pour porter le débat hors les murs ;

- Remplacer la communication régionale par l'information, le débat citoyen et la mise en relief des mobilisations citoyennes ;

- Œuvrer contre l'agression publicitaire ;

- Soutenir la mise en place de médias locaux indépendants (presse papier, télévision, internet, etc.) ;

- La première cause de suicide à l'adolescence étant l'homophobie, nous proposons une formation dans les lycées afin de lutter contre l'homophobie et toutes les formes de discriminations envers les personnes LGBTI (Lesbiennes, Gays, Bis, Trans et Intersexes).

- **International**

- Ce cadre démocratique a un versant international. Nous réaffirmerons le soutien de notre région aux peuples opprimés et en lutte par une politique de jumelage de solidarité, et notamment avec le peuple palestinien en participant à la campagne BDS (Boycott Désinvestissement Solidarité) ;

- Nous demandons en particulier la rupture des coopérations avec le gouvernement d'apartheid d'Israël (dont le jumelage avec l'administration de la ville de Haïfa), comme celles, tout aussi immorales, entretenues avec la dictature de Ben Ali en Tunisie.

Nous nous battons pour les moyens de cette politique anticapitaliste. Et donc pour le rétablissement de la taxe professionnelle. A ce propos nous constatons que par le passé les régions de gauche elles-mêmes procédaient à des « exonérations de taxe professionnelle pour les entreprises innovantes », en pure perte évidemment. Nous nous prononçons pour une réforme radicale de la fiscalité, seule manière efficace de lutter contre les inégalités sociales et contre l'explosion des impôts locaux, résultat des politiques de décentralisation et de désengagement de l'État.

Contacts : npa13.org // alternatifs06.org

